



51, rue Notre-Dame, Case Postale 310  
New Carlisle (Québec) GOC IZO  
Tél. : 418 752-6601 Téléc. : 418 752-6657  
[info@mrcbonaventure.com](mailto:info@mrcbonaventure.com)  
[www.mrcbonaventure.com](http://www.mrcbonaventure.com)

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE BONAVENTURE**

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Bonaventure que :

Le Règlement numéro 2020-05 modifiant le Règlement 2008-09 de la MRC de Bonaventure (Schéma d'aménagement et de développement durable révisé de la MRC de Bonaventure), adopté à la réunion régulière du Conseil de la MRC tenue le 16 septembre 2020, est entré en vigueur, conformément à la Loi, le 29 octobre 2020.

Toute personne intéressée à prendre connaissance de ce Règlement peut le faire en se rendant au bureau de la MRC de Bonaventure à New Carlisle ou sur le site web de la MRC de Bonaventure à l'adresse suivante : [www.mrcbonaventure.com](http://www.mrcbonaventure.com)

Donné à New Carlisle ce 4 novembre 2020.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "François Bujold".

François Bujold

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**